

Arnaques : le gouvernement met en garde contre les arnaques par SMS



© 2023 Les Echos Publishing

Les arnaques par SMS fonctionnent souvent sur le même principe : amener l'utilisateur à cliquer sur un lien qui récupérera ses données personnelles. Il peut s'agir d'un colis à récupérer, d'un mot de passe à changer, voire d'une démarche administrative à effectuer car de nombreux services publics voient leur identité régulièrement usurpée. L'État a identifié les SMS les plus courants qui circulent actuellement et indique pour chacun le message véhiculé et le risque encouru.

Les sites officiels se terminent toujours par **`gouv.fr`**

Il détaille ainsi le retard de paiement d'une amende, la demande d'indemnité carburant, l'achat de la Vignette Crit'air... Le site Service Public explique ensuite comment reconnaître une arnaque, en vérifiant par exemple la présence de fautes d'orthographe, mais surtout en regardant l'adresse du lien (url), qui doit obligatoirement finir par « `gouv.fr` » s'il s'agit d'un site officiel. Il faut également vérifier la mention « `https` » dans l'adresse du site. Il rappelle qu'aucune administration ne demande les données bancaires ou les mots de passe par message électronique ou par téléphone.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/>

© 2022 Les Echos Publishing